

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Déclaration de M. Long Yongtu
Ministre adjoint du commerce extérieur et
de la coopération économique

C'est un grand honneur pour moi de diriger la délégation chinoise participant à la première Conférence ministérielle de l'OMC dans le cadre magnifique qu'est Singapour. Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à nos hôtes pour leur chaleureuse hospitalité et les excellents préparatifs qui ont assuré le succès de la Conférence. Les questions examinées lors de cette réunion auront une incidence majeure sur l'orientation du système commercial multilatéral au cours des années à venir et beaucoup d'influence sur l'évolution du commerce international et de l'économie mondiale. Le gouvernement chinois attache de l'importance à cette Conférence et forme des vœux pour qu'elle réussisse.

Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer nos vues sur l'évolution de la situation économique et commerciale internationale depuis la création de l'OMC.

Depuis la conclusion des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay en avril 1994, la structure des échanges et de l'économie au niveau international s'est beaucoup modifiée avec l'accélération du processus de mondialisation et d'intégration. Dans le cadre de ce processus, le remplacement du GATT par l'OMC et l'intensification de la coopération économique régionale sont deux éléments importants qui ont une forte incidence sur l'économie mondiale. L'émergence simultanée d'un système commercial mondial renforcé et de portée globale, et de groupements économiques régionaux en expansion rapide suscite l'attention au niveau mondial.

Nous notons avec satisfaction que depuis sa création, l'OMC a avancé sur la voie de l'amélioration et de la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay, de la mise en place d'un cadre institutionnel satisfaisant pour le système commercial multilatéral et de l'accroissement de l'efficacité du mécanisme de règlement des différends commerciaux. Elle a progressivement établi une base solide pour renforcer encore le système commercial multilatéral et améliorer les disciplines commerciales internationales à l'avenir ou en élaborer de nouvelles. Le gouvernement chinois, comme il le fait toujours, soutient le système commercial multilatéral tel qu'il est consacré par l'OMC, approuve son rôle dans la promotion de relations commerciales et économiques saines entre les pays et pense que l'OMC devrait dûment contribuer à l'instauration d'un ordre économique international juste et rationnel.

L'OMC se heurte toutefois à de grandes difficultés qui découlent essentiellement de sa composition qui marque un changement important. Lorsque le GATT a été appliqué à titre provisoire il y a près de 50 ans, il n'y avait que huit pays en développement parmi les 23 parties contractantes originelles soit un tiers du total. Parallèlement à la mise en place du système commercial multilatéral mondial, 52 pays en développement sont devenus Membres de l'OMC lorsque les Accords du Cycle d'Uruguay ont pris effet le 1er janvier 1995. Actuellement, ils sont au nombre de 96 ce qui représente les quatre cinquièmes du nombre total de Membres de l'OMC. Cela ne reflète pas uniquement une simple évolution de la composition, mais témoigne également des changements importants intervenus

dans la structure économique internationale. Nous estimons que si l'OMC veut jouer un rôle positif, elle doit s'adapter à ces changements et être prête à relever les défis que pose cette nouvelle structure économique et commerciale internationale. En fait, ces deux dernières années, elle s'est heurtée à des difficultés dans des domaines tels que la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay, l'équilibre du processus d'élaboration des politiques au niveau multilatéral, l'extension de la libéralisation du commerce à de nouveaux domaines et la coordination du développement des groupements régionaux ainsi que l'admission de nouveaux membres. Ces difficultés montrent bien l'ampleur des défis auxquels l'OMC est confrontée. Nous pensons que ces défis concernent les domaines indiqués ci-après auxquels il faut donc accorder une attention particulière.

Premièrement, la mise en oeuvre des divers Accords du Cycle d'Uruguay n'est pas équilibrée. Les pays développés s'emploient surtout à encourager la mise en oeuvre des accords ayant pour eux un intérêt vital sans guère se préoccuper de mettre en oeuvre ceux qui revêtent beaucoup d'importance pour les pays en développement, comme l'Accord sur les textiles et les vêtements. Du fait que les efforts de mise en oeuvre varient beaucoup selon les accords, l'équilibre délicat des droits et obligations des pays Membres réalisé dans les Accords du Cycle d'Uruguay risque d'être compromis. Ceux qui en pâtiront seront très probablement les pays en développement.

Deuxièmement, la situation n'a guère changé et ce sont toujours quelques protagonistes importants qui dirigent le processus de prise de décisions au niveau multilatéral. Ils ont tendance à ne pas tenir compte de la réalité du développement de l'économie mondiale et à exercer de manière excessive des pressions sur les autres pour incorporer des questions sans rapport avec le commerce dans le mandat concernant le système commercial multilatéral. Ce faisant, ils défendent leurs propres intérêts et adoptent une approche sélective pour étendre la libéralisation du commerce à de nouveaux secteurs. Cette approche est allée au-delà de ce que permet le stade actuel de développement de nombreux pays en développement et a un effet néfaste sur le progrès économique de ces pays.

Troisièmement, dans la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay et dans la promotion de la libéralisation du commerce et de l'investissement, l'accent est mis de manière exagérée sur le principe de réciprocité et le principe de la nation la plus favorisée est souvent négligé. Le même rythme de libéralisation du commerce a été préconisé malgré la différence de développement économique des pays Membres. Certains protagonistes essentiels ne cessent d'exiger l'élaboration de nouvelles règles concernant de nouveaux domaines alors qu'ils ne font pas attention au caractère irrationnel de certaines des règles existantes. Les règles d'origine sont, à cet égard, un bon exemple. Compte tenu de l'expansion de l'investissement international, du développement des échanges mondiaux et de l'accroissement de la réexportation, elles sont complètement dépassées. La méthode peu rationnelle de présentation des données statistiques sur le commerce a suscité de nombreux différends inutiles dans les relations économiques et commerciales. L'OMC devrait revoir et remanier ces règles et ne pas se contenter uniquement d'en élaborer de nouvelles.

Quatrièmement, l'accession des pays ayant demandé à devenir Membres de l'OMC a été ralentie pour des raisons politiques et à cause de revendications excessives exigeant des avantages commerciaux immédiats. Certaines négociations relatives à l'accession ont été au-delà de ce qui était prévu dans les Accords de l'OMC et sont parfois devenues l'occasion d'un plus vaste débat sur le régime économique et commercial des candidats. Certains Membres ont profité de ces négociations pour régler des différends commerciaux et économiques bilatéraux sans rapport avec les règles de l'OMC. En conséquence, certaines d'entre elles ont été inutilement retardées, ce qui a ralenti le processus de mondialisation de l'économie et d'universalisation du système commercial multilatéral.

Nul doute que si l'OMC ferme les yeux sur ces phénomènes anormaux et ne prend pas des mesures efficaces pour les limiter et les corriger, les pays en développement montreront moins d'ardeur à participer au système commercial multilatéral et la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay

sera retardée, ce qui compromettra le fonctionnement et la crédibilité de l'OMC. Lorsque nous soulignons que l'OMC devrait tenir dûment compte de l'évolution de sa composition et accorder davantage d'attention aux intérêts des pays en développement dans le système commercial multilatéral, nous cherchons, en fin de compte, à renforcer le système commercial multilatéral. Les pays étant aujourd'hui de plus en plus interdépendants, en négligeant les intérêts des pays en développement, on risque finalement de nuire à ceux des pays développés. Faire une trop large place à la libéralisation du commerce sans tenir compte du développement des pays en développement peut nous mener à une situation où nous aurons ouvert, mais tué, les marchés. Si cela devait se produire, ce serait le plus grave échec de la libéralisation du commerce.

La Chine, comme la plupart des Membres de l'OMC, est d'avis que l'Organisation ne devrait pas se hâter d'étendre la libéralisation du commerce à d'autres domaines; ce qu'elle doit faire avant tout, c'est veiller à la mise en oeuvre effective des Accords du Cycle d'Uruguay. La mise en oeuvre effective et la réalisation du programme incorporé et des négociations complémentaires seront sa tâche essentielle pendant longtemps. Comme le dit le proverbe chinois "Il faut se hâter lentement".

Nous pensons que l'extension du domaine d'activité de l'OMC et du champ de la libéralisation du commerce devrait reposer sur un consensus. Il ne faut pas aller trop loin dans ce domaine. Cela non seulement empêcherait l'OMC d'axer son attention sur les principales questions de fond, et nuirait ainsi à son efficacité, mais constituerait également une charge excessive pour les pays Membres, surtout les pays en développement. Tous les sujets, y compris l'accord sur l'investissement, devraient faire l'objet de discussions approfondies entre toutes les parties. Nous ne voulons pas d'un projet élaboré à huis clos par un petit groupe de personnes mettant ensuite les autres Membres devant le fait accompli. Dans le même temps, nous devrions définir le rôle de l'OMC de manière objective et réaliste et établir une division du travail appropriée entre cette dernière et les autres organisations internationales. Elles peuvent se compléter et se renforcer mutuellement. L'OMC ne doit pas, et ne peut pas, s'attribuer le rôle confié à d'autres organisations.

La Conférence ministérielle de Singapour nous a donné à tous l'occasion de faire un bilan de la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay et d'exprimer nos vues sur le rôle de l'OMC et son évolution à l'avenir. Il serait prématuré de définir un cadre rigide pour les négociations commerciales futures.

La Conférence de Singapour devrait accélérer l'admission de nouveaux Membres. Dix ans se sont écoulés depuis que la Chine a demandé à retrouver son statut de partie contractante du GATT et entamé des négociations pour devenir Membre de l'OMC. Le processus a attiré l'attention générale. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis 1978, la Chine a adopté une politique fondamentale de réforme économique et d'ouverture au monde extérieur. A notre avis, cette politique favorisera la mise en place d'une économie sociale de marché en Chine en vue de participer au système commercial multilatéral fondé sur des règles, et elle accélérera l'ouverture du pays vers le extérieur en vue d'une participation à l'OMC qui compte déjà plus de 100 Membres. C'est ainsi que le gouvernement chinois a surmonté de nombreux obstacles et difficultés ces dernières années, en conservant le même objectif depuis le début des négociations. Il a constamment adopté une attitude positive à l'égard de l'accession à l'OMC, pas parce qu'il en attend des miracles pour l'économie et le commerce extérieur du pays. Cette attitude témoigne de la cohérence et de la persévérance du gouvernement chinois dans l'application de la politique de réforme et d'ouverture au monde extérieur. Elle atteste également que la Chine est convaincue de la nécessité de préserver l'intégrité du cadre commercial multilatéral et s'emploie à éviter des guerres commerciales qui ne sont dans l'intérêt de personne.

Récemment, de plus en plus de pays ont réalisé que la participation de la Chine au système commercial multilatéral n'était pas seulement dans l'intérêt du pays lui-même, mais aussi dans l'intérêt de l'OMC et de l'ensemble de ses Membres. Ils ont compris que la participation de la Chine, économie

en pleine expansion, aux activités économiques internationales favoriserait l'allocation rationnelle des ressources mondiales et assurerait un marché énorme et prévisible pour les échanges et les investissements internationaux.

La Chine a participé à l'ensemble du processus des négociations du Cycle d'Uruguay et a signé l'Acte final reprenant les Accords du Cycle d'Uruguay en 1994. Cela atteste la volonté résolue du gouvernement chinois de respecter les règles économiques et commerciales internationales. S'agissant de l'accès aux marchés, le pays a pris une série de mesures substantielles pour réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires et renforcer l'ouverture des marchés, y compris dans le domaine des services, en tenant compte de ses propres besoins en matière de réforme et de sa politique d'ouverture. Nous sommes prêts à poursuivre les négociations relatives au Protocole et à l'accès aux marchés avec tous les Membres, sur la base des Accords du Cycle d'Uruguay, en fonction du développement économique du pays et conformément au principe de l'équilibre des droits et obligations. Récemment, certains Membres importants de l'OMC ont dit qu'ils étaient prêts à accélérer le processus d'accession de la Chine. Nous nous félicitons de cette initiative et espérons que cette attitude positive se traduira en actes permettant de régler des questions spécifiques lors de la négociation. Pour notre part, nous adopterons une attitude souple, pragmatique et clairvoyante dans l'espoir que les autres Membres en feront autant. Nous sommes disposés à collaborer avec eux pour accélérer le processus de négociation et le mener à bien aussitôt que possible.

La première Conférence ministérielle de l'OMC a fourni l'occasion de renforcer encore le système commercial multilatéral. Parallèlement, nous ne devrions pas perdre de vue les défis considérables qui se posent. En tant que grand pays en développement, la Chine ne ménagera aucun effort pour instaurer un ordre économique international équitable, juste et rationnel et relever les défis avec vous tous, de manière à aborder le XXI^e siècle dans un monde plus stable et plus prospère.